



Le Jura Libre n° 2884 du jeudi 22 mai 2014

Editorial

Laurent Girardin

Nouveau départ

Le Mouvement autonomiste jurassien (MAJ) tiendra ses états généraux le samedi après-midi 14 juin à Moutier, dans le cadre de la manifestation patriotique « Faites la liberté ».

En prévision de cet événement, ses six fédérations ont d'ores et déjà engagé des discussions internes fructueuses sur les principaux sujets qui seront débattus à l'occasion de ces assises. Ces dernières permettront au mouvement de faire le point de la situation et de fixer sa ligne politique pour les mois et les années à venir.

Afin de rendre ce congrès populaire aussi riche et fécond que possible en échanges et en propositions, les dirigeants du MAJ ont logiquement souhaité une participation active de tous leurs militants et de ceux des mouvements affiliés (AFDJ, AJE, Groupe Bélier et MUJ).

Parmi les thèmes qui seront abordés lors de cette réunion du 14 juin figureront notamment le but statutaire du mouvement, son action politique dans le canton du Jura et ses relations avec ses partenaires institutionnels, son action politique dans le Jura-Sud et le rôle des autonomistes dans les institutions communales, régionales et cantonales, la suite du processus politique initié par la déclaration d'intention du 20 février 2012, ainsi que la campagne communaliste à Moutier et dans sa couronne.

Ces prochains états généraux constitueront un nouveau départ pour le militantisme jurassien en regard du long processus politique consommé au soir du 24 novembre 2013.

Le but ultime demeure immuable ; il puise ses racines dans l'Histoire de notre pays. Le combat pour le rétablissement de l'unité du Jura sur l'ensemble de son territoire historique restera d'actualité tant qu'une parcelle du Jura méridional sera maintenue sous la domination bernoise. Le contexte défavorable du moment n'y changera rien. Seuls les moyens pour y parvenir doivent être adaptés en permanence à la conjoncture.

A très court terme, l'objectif stratégique doit être exclusivement axé sur l'avenir de la ville de Moutier et des villages de sa couronne qui se jouera dans les urnes au plus tôt en 2017.

Les discussions préalables qui se sont tenues au sein des fédérations du Jura-Sud du MAJ tendent toutes à inviter la commune de Moutier à franchir le pas et à rejoindre la République et Canton du Jura.

Le vote communaliste doit immédiatement et prioritairement mobiliser l'ensemble des forces autonomistes au cours des prochaines années. C'est là que doit résider le nouveau départ souhaité par le Mouvement autonomiste jurassien. La manifestation « Faites la liberté » du samedi 14 juin prochain et les états généraux qui regrouperont l'ensemble des forces autonomistes en seront le détonateur.